



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-35

Séance du 2 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 27

Nombre de suffrages : 29

Date de convocation

26/03/2026

Date d'affichage

27/03/2026

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

10/04/2026

et publication du :

10/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX DE KEATING Geoffroy.

Etaient présents :

Mme ALBA Mireille, Mme ANSEL Nathalie, Mme AUGER Nadia, M. BAJAUD Alexandre, M. BARON Jean-Louis, M. BASTIÈRE Paul, M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. CHAIGNON Jean-Michel, Mme CLÉMENT Elisabeth, Mme DELPECH Solange, M. DÉSSERT Thomas, M. DOUAI Gabriel, M. DOUVILLE Bertrand, Mme GABIOU Carole, Mme GROSSE Marie-France, M. GUARDIOLA Damien, Mme LAHITTE Chantal, Mme LAMBRON Sophie, M. LE BIHANIC Gérard, Mme LE MINDU Isabelle, M. PAQUET Frédéric, M. PONT Damien, Mme SABLIER Laurence, Mme SCHOUZ Anne-Laure, M. SPAGNOLO Vincent, Mme THOMAS Micheline, M. VERVIN Gaëtan

Procurations(s) :

M. BONDON Pierre donne pouvoir à M. PONT Damien, M. LE HÉNANFF Jean-Paul donne pouvoir à M. BAX DE KEATING Geoffroy

Etaient absents :**Etaient excusés :**

M. BONDON Pierre, M. LE HÉNANFF Jean-Paul

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. CHAIGNON Jean-Michel

Objet : Affaires générales – Mission Locale - Nomination des délégués du Conseil Municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le renouvellement des conseillers municipaux suite au scrutin du 4 juillet 2020,

VU les statuts de la Mission Locale Intercommunale de Rambouillet prévoyant la représentation de la Commune du Perray en Yvelines au sein de la structure par un délégué titulaire et un délégué suppléant,

CONSIDERANT que la durée du mandat est identique à celle de Conseiller Municipal,

CONSIDERANT qu'il y a lieu pour le Conseil Municipal de la commune du Perray en Yvelines de désigner en son sein un représentant titulaire et un suppléant,

Le Conseil Municipal décide de

DESIGNER :

- Monsieur SPAGNOLO Vincent, délégué titulaire
- Madame LE MINDU Isabelle, déléguée suppléante

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.
Fait au Perray-en-Yvelines
Le 3 avril 2026
Le Maire,



Geoffroy BAX DE KEATING